



AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

PROMULGATION du règlement numéro 375-2021 remplaçant le règlement numéro 373-2021 relatif aux animaux domestiques

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Sophie Dionne, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf que :

Le conseil municipal de Lac-du-Cerf a adopté, lors de la séance ordinaire du 16 novembre 2021, le règlement numéro 375-2021 remplaçant le règlement numéro 373-2021 relatif aux animaux domestiques.

Ce règlement peut être consulté sur le site Web de la municipalité à <https://www.lacducerf.ca/informations-municipales/reglements-et-politiques/>.

Également, toute personne qui souhaite en obtenir une copie peut faire parvenir sa demande par courriel à : taxation@lacducerf.ca ou par téléphone au 819-597-2424 poste 22.

QUE ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Lac-du-Cerf, ce 17^e jour de novembre 2021.

Sophie Dionne
Directrice générale et greffière-trésorière